

SDM Informations

Bulletin édité par l'association Sauvegarde des Mesnuls



Un des « branchements » possibles du projet de liaison A13-N12 vu du ciel par JC (voir article page 4)

L'éditorial

La SDM a été déclarée officiellement à la sous-préfecture de Rambouillet le 1^{er} juin 1978. Cela fait donc maintenant 30 ans que votre association défend le patrimoine et l'environnement des Mesnuls. Ces années ont permis de renforcer les liens avec les autres associations de défense de l'environnement locales mais aussi avec les Décideurs, les Elus, les Ministères et les Administrations concernées, comme le montre les activités de l'association de ces derniers mois décrites en page 2. Trente ans, c'est aussi la durée de certains projets comme par exemples la réalisation de la déviation de la nationale 12 à Pontchartrain, l'enfouissement des lignes électriques du poste dit « Bagot » ou le rapatriement du cloître du château sur son lieu d'origine, dont l'histoire est racontée en page 3. Il faut donc prévoir de la place pour stocker tous ces dossiers ! Enfin trente ans ont suffi pour transformer la départementale 191 qui passe aux Mesnuls en axe de transit entre le nord et le sud du département, de la région et même au delà. Les projets d'infrastructures routières décrits en page 4, basés sur la même logique, aboutiront aux mêmes résultats. Pourtant, une étude réalisée en juillet 2008 pour le compte d'acteurs économiques de l'Ile-de-France propose des solutions pour faire évoluer la mobilité : les e-modes de vie (télétravail, e-commerce, e-administration), une redevance poids lourds (en Allemagne, les véhicules de plus de 12 tonnes paient un péage kilométrique, les camions étant équipés d'un système de navigation GPS relié à un ordinateur central), l'inter modalité voyageurs et marchandises (utilisation combinée de plusieurs modes de transport) A nous de convaincre. La SDM continuera donc, avec le soutien de tous, d'être « la sentinelle de notre environnement et de notre patrimoine » pour de longues années encore.

Octobre 2008

Francis Dazin
Président de la SDM

La vie de l'Association

Rencontre avec Monsieur le Maire le 6 juin

Cette rencontre avec Monsieur le Maire avait pour objet de parler protection de l'Environnement. Il en ressort que deux nouveaux dispositifs seront susceptibles de la renforcer :

- l'intégration dans le nouveau périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC),
- la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Concernant l'extension du PNRHVC, la SDM, à travers JADE (Jonction des Associations de Défense de l'Environnement), est présente dans quatre commissions de travail d'élaboration de la nouvelle charte : agriculture et forêts, urbanisme, habitat et paysages, gestion des espaces et biodiversités, développement économique.

La transformation du POS en PLU devra faire l'objet d'une étude complète de tous les paramètres concernant l'urbanisme notamment la circulation, les transports, la sécurité, les projets d'urbanisme, etc et sera suivie d'une enquête publique à laquelle tous les Mesnulois seront conviés. La SDM demandera à la municipalité, par courrier, de participer aux travaux d'étude qui seront confiés à un organisme extérieur, comme cela se fait dans d'autres communes.

Par ailleurs les sujets suivants ont été abordés : les sentes et chemins communaux, la villa gallo-romaine de la Millière, le projet de Voies Vertes...



Courrier à Madame la Préfète le 6 octobre

En absence de réponse à notre courrier du 23 mars 2008 concernant la parution du décret de déclassement de la RD191 des Routes à Grande Circulation, la SDM a relancé la Préfecture. Dans ce courrier, nous insistons une nouvelle fois sur les problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes. Nous envisageons de demander une entrevue à Madame la Préfète.

Promenade découverte le 8 juin

Une douzaine de personnes ont participé à la promenade découverte organisée par la SDM sur le thème « La Grande Traversée ». Cette promenade a été l'occasion de parcourir des chemins et des sentes caractéristiques des Mesnuls : le chemin des Chartreux et la sente des Plateaux (improprement désignée sente Sainte Catherine). Un arrêt devant l'institution des « Touts Petits » a permis d'expliquer les problèmes que créerait l'agrandissement de cet établissement. La promenade s'est terminée par un pique-nique convivial en présence d'un groupe de Montfortois et par une présentation de la villa gallo-romaine de la Millière. Cette « sortie » en liaison avec Montfort préfigurait le rallye « Les chemins d'Antonin » qui se déroulera le dimanche 14 juin 2009 et qui nous conduira jusqu'à DIODURUM, pour un pique-nique, avec en épilogue une visite commentée du site par l'archéologue en charge du site depuis plus de 10 ans, Monsieur Olivier BLIN



Forum des Associations le 6 septembre

La SDM a tenu un stand pendant le forum des associations et a présenté les dossiers suivants : l'extension du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'Opération d'Intérêt National Massy-Saint Quentin, la révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France. Un diaporama rappelant les activités de la SDM au cours des dernières années était projeté.

Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre



Plus de 2300 personnes ont visité le château (record d'affluence battu probablement grâce à l'exposition de « Autour d'elle ») pendant les Journées du Patrimoine. La SDM, avec l'aimable collaboration de la société Chateauform, nouveau propriétaire, a présenté les vidéos du château et du village en continu de 10h à 17h. Celles-ci, comme d'habitude, ont rencontré un vif succès et ont permis des échanges toujours fructueux avec les spectateurs. Parmi les particularités du château, deux ont particulièrement suscité des questions : le blason des Médicis au 1^{er} étage du château et les restes d'un cloître dans le parc. Elles font l'objet d'un article page 3.



Buffet-cocktail le 22 novembre

A l'occasion de ses 30 ans, la SDM invite ses adhérents à la salle des fêtes pour un buffet-cocktail.

Notre Patrimoine

Le blason des Médicis



La famille des Médicis a dominé l'histoire de Florence en Italie du XIV^e au XIX^e siècle. Leurs armoiries blasonnent comme suit : « D'or à cinq tourteaux de gueules, posés 2, 2 et 1 ; surmontés d'un autre tourteau d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or. »

Selon les sources, les boules sont qualifiées de besants (pièces de monnaie qui feraient référence à l'origine de la fortune familiale des Médicis qui furent avant tout des banquiers), de tourteaux (désignation héraldique)... ou même de pilules (rumeur qui circula en France afin de diffamer la reine Catherine de Médicis), ce dernier terme faisant également référence au sens latin du terme « medicus », médecin.

La légende du blason des Médicis (*âmes sensibles s'abstenir*) : « Ces six tourteaux dont le premier était anciennement comme les autres de gueule, furent pris par Evrard de Médicis, chevalier français, lequel suivant l'empereur Charlemagne duquel il était chambellan ordinaire, aux guerres d'Italie pour en chasser les Lombards, vainquit en duel le géant Mugal qui oppressait les Florentins et qui dans le combat lui porta un coup de sa massue au bout de laquelle pendaient 6 boules de fer fraîchement ensanglantées, qu'il para de son bouclier doré sur lequel l'impression des boules demeurèrent rouges ; en mémoire de quoi et de ce combat, Charlemagne lui donna l'écu d'or à 6 tourteaux de gueules, pour trophée de sa victoire, que ses descendants ont conservé jusqu'à Pierre de Médicis, second du Duc

de Florence, en faveur duquel le roi Louis XII changea la couleur rouge du premier tourteau en celle d'azur, pour le charger de 3 fleurs de lys d'or. »

Source : www.horizons-graphiques.com

L'histoire du cloître

La photo ci-dessous représente le cloître originaire de Saint-Genis des Fontaines (Pyrénées Orientales) dans le parc du château des Mesnuls. Comment est-il arrivé ici et comment est-il reparti ? Voici son histoire :

Depuis la Révolution de 1789, le cloître était devenu le siège d'une exploitation viticole, après sa vente, en 1796, comme bien national. En 1924, les trois sœurs héritières du cloître et des bâtiments contigus furent démarchées par un antiquaire parisien qui souhaitait acheter les colonnes et chapiteaux. L'antiquaire sculpta alors un certain nombre de chapiteaux et de colonnes supplémentaires, dans les mêmes marbres. Ainsi put-il vendre deux cloîtres, certes plus petits que l'original :

- l'un fut installé dans le parc du château des Mesnuls, propriété du banquier Crissoveloni,

- l'autre fut acquis par le Musée de Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique)

Deux arcatures, trois chapiteaux, colonnes et bases furent données par le promoteur au Musée du Louvre. Les éléments du cloître restés sur place furent classés monuments historiques.

Après une première tentative infructueuse de rachat du cloître des Mesnuls, dans les années 1960, sur l'initiative de l'Etat, de nouvelles négociations, conduites à partir de Noël 1975 se sont avérées fructueuses. L'ambassade des Etats-Unis en France, consultée, ne laissant aucun espoir pour un retour des éléments transférés à Philadelphie, au demeurant dûment achetés alors, la pression fut donc focalisée sur les pierres des Mesnuls. Les négociations furent conduites parallèlement avec les héritiers Crissoveloni, propriétaires du château des Mesnuls, le ministère de la Culture et le ministère des Finances. Les démarches aboutirent en 1980 à un accord de principe qui fut confirmé en 1981. Les pierres du cloître furent récupérées et livrées à Saint-Genis le 23 octobre 1983 ; à la Noël 1985, le musée du Louvre consentit à « prêter » les trois colonnes et chapiteaux. L'ensemble fut réinstallé sur le site original dans la période 1986-1988. La restauration du cloître intervint, pour l'essentiel, en 1993-1994.

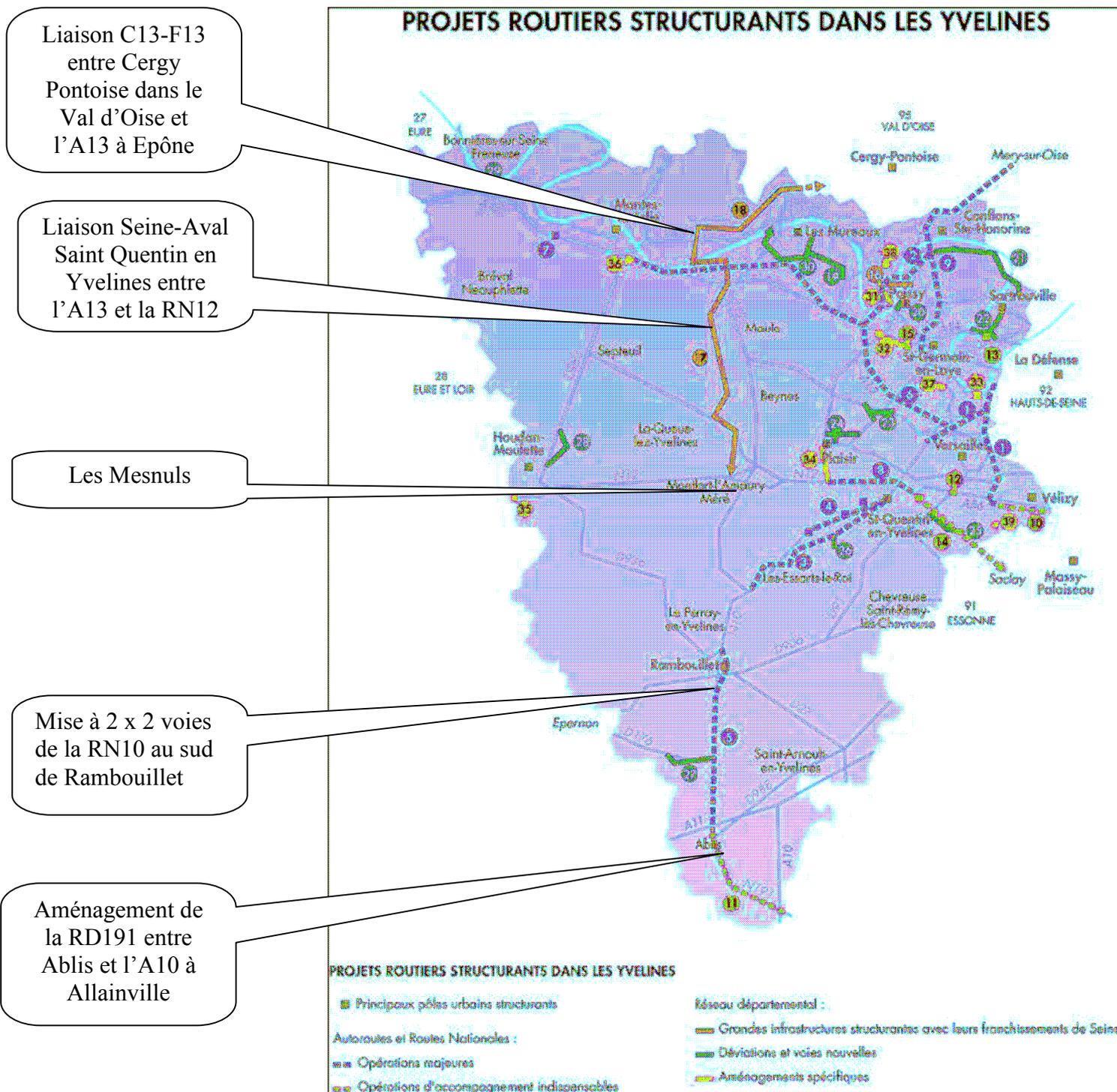
Lors du démontage des Mesnuls, une extraordinaire et heureuse surprise fut enregistrée : des traces de calepinage (technique de numérotation systématique des pierres lors du démontage d'un monument classé historique), apposées sur chacune des pierres en 1926, se retrouvèrent sur la plupart des pierres installées aux Mesnuls. Ainsi, l'essentiel des pierres authentiques était-il resté en France et, au terme de l'opération, se retrouve-t-il en son lieu d'origine et rigoureusement à sa place. Seuls manquent, installés aux Etats-Unis, les quatre chapiteaux médians. Les moulages pris à Philadelphie, en vue de leur reproduction, laissent à penser que seuls deux d'entre eux sont authentiques.



Pour plus d'informations : www.ville-saintgenisdesfontaines.fr

Notre Environnement

Les infrastructures routières



Source : Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines (SDADEY)

La carte ci-dessus présente les projets routiers votés par le Conseil Général des Yvelines le 23 mars 2007 et pris en compte, avec quelques nuances, par le Conseil Régional d'Ile-de-France le 25 septembre 2008.

La réalisation de la liaison A13-N12 au nord et les travaux d'élargissement de la RN10 et de la RD191 au sud aura les conséquences suivantes pour Les Mesnuls :

- un accroissement du trafic sur la RD191 car ces axes seront de véritables « aspirateurs » à camions par leurs connexions aux autoroutes A1/A16 au nord et A10/A11 au sud,
- la réalisation à plus ou moins long terme de la liaison N12-N10 passant entre Bazoches et Les Mesnuls bouclant ainsi la 4^{ème} rocade de l'agglomération parisienne, déjà prévue à l'est entre Meaux et Melun (renforcement de la RN36).

Les conséquences pour l'environnement seront alors irréversibles : destruction des surfaces agricoles et boisées, disparition de la faune sauvage, urbanisation à outrance, pollutions sonores et aériennes (des Mesnulois seront à moins de 400 m de la voie) Pourtant une solution existe, mise en avant par le Conseil Général, pour répondre aux échanges longues distances : la RN154 et l'A28, situées à l'ouest des Yvelines. Pourquoi n'est-elle pas mise en œuvre plus rapidement ?